

LE PREMIER ADJOINT

ADJOINT EN CHARGE DE LA PERFORMANCE MUNICIPALE, DE LA
COORDINATION DES SERVICES ET DE L'ORGANISATION MUNICIPALE,
DE L'OPTIMISATION ET DE LA PERFORMANCE BUDGETAIRES,
DU PATRIMOINE COMMUNAL ET DU PROTOCOLE



Ville de Cannes

AGGLOMERATION CANNES LERINS
A L'ATTENTION DE M. LE PRESIDENT
CS 50054
06414 CANNES CEDEX

OBJET : **AUTORISATION DE TRAVAUX DANS LE
CADRE DU P.A.P.I**

REF. : DGA7/DFI - 22002990DS

DOSSIER SUIVI PAR : DFI/RG

Cannes, le **11 MAR. 2022**

Monsieur le Président,

Par la présente, la Ville de Cannes autorise la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins et ses prestataires à réaliser les travaux objet du Programme d'Action de Prévention des Inondations (P.A.P.I.), notamment le recalibrage de la Frayère, sur l'ensemble du domaine communal concerné, qu'il soit public ou privé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Le Premier Adjoint,
Nicolas GORJUX

TOUTES LES REPONSES
DOIVENT ETRE ADRESSEES A :

Monsieur le Maire
Mairie de Cannes
CS 30140
06414 Cannes CEDEX
Tél. : +33 (0)4 97 06 40 00
Mél. : mairie@ville-cannes.fr